

Il était une fois l'asbl IRIS...

Du service axé sur les personnes...

L'asbl « Iris » a été créée en 1981 (assemblée constituante du 02 septembre 1981, M.B. 03 décembre 1981, statuts publiés dans les deux langues) par des personnes et des services actifs dans le milieu des sans abri : l'asbl Télé-Service (devenu « centre d'action sociale global Espace Social Télé-Service asbl ») et Teledienst vzw, et la maison d'accueil La Porte Ouverte asbl.

C'était le début de la crise du logement et les premiers touchés étaient les plus démunis.

Nous avons alors comme projet de faciliter la transition des sans-abri, ou des personnes menacées de sans-abrisme, du stade de l'hébergement en maison d'accueil, ou assimilé, vers le logement en autonomie.

Il fallait 2 ingrédients : des logements et des services d'accompagnement social.

Nous avons commencé nos activités grâce à 3 immeubles « hérités » des asbl Télé-Service et La Porte Ouverte. Le travail était assumé par des personnes bénévoles.

... à l'opérateur immobilier professionnalisé

En une dizaine d'année, c'est une vingtaine de services sociaux qui sont devenus membres d'IRIS et qui, pour la plupart, le sont toujours aujourd'hui. La moitié de ces services sont des maisons d'accueil ou des services relevant du secteur des sans-abri.

Ce travail en réseau est l'essence même de l'asbl IRIS.

Depuis 1999, IRIS est une agence immobilière sociale agréée et subventionnée par la Région de Bruxelles-Capitale.

Cette réglementation a débouché sur des normes plus strictes et plus précises de sécurité, de salubrité et d'équipement. Et le contexte actuel de crise du logement exige de nous une croissance en termes de parc de logements en gestion.

D'un service social principalement axé sur les personnes, nous sommes devenus aussi un opérateur immobilier professionnalisé qui doit se développer.

Trois métiers

Au métier de gestion locative de logements destinés à des publics précarisés, s'ajoutent 2 autres métiers : le soutien à la rénovation et la prospection.

En termes de soutien à la rénovation, il est un fait que le parc immobilier bruxellois est ancien et nécessite des rénovations.

Un certain nombre de propriétaires nous parviennent donc avec des immeubles à rénover partiellement ou entièrement.

Depuis quelques années déjà, nous avons mis au point une approche intégrée de soutien à des opérations de rénovation accompagnées de demandes de primes à la rénovation de l'habitat. Et nous envisageons de développer cette offre.

En termes de prospection, grâce à l'augmentation de nos subsides, nous pouvons envisager de passer à une phase plus pro-active.